

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**Commune d'Archamps**  
**Modification n°1 du Plan de Prévention des Risques Naturels**  
**« Secteur de Blécheins – Aléa d'instabilité de terrain »**

Par arrêté n°DDT-2017-1318 du 04/07/2017, le Préfet de la Haute-Savoie a prescrit la modification n°1 du Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles de la commune d'Archamps.

Ce projet de modification est tenu à la disposition du public du **lundi 4 septembre 2017 au mercredi 4 octobre 2017**, en mairie, aux jours et heures d'ouverture des bureaux : lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h ; mardi, jeudi de 14h à 19h.

Le projet de modification est également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie, à l'adresse suivante : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

Pendant la période de mise à disposition, le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert en mairie ou les transmettre par courrier électronique, à l'adresse suivante : [ddt-pprarchamps@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-pprarchamps@haute-savoie.gouv.fr)